

Expression du conseiller n'appartenant pas à la majorité

Construction d'une centrale de stockage d'énergie comprenant - 9 unités de stockage (composés de batteries lithium -ion)

- 3 postes de transformation et 5 postes de conversion, pour une surface de plancher de 345 m².

Une citerne de 120 m³ associée à une aire de stationnement. j'ai voté ce projet sur les explications succinctes de Mr le Maire, en l'absence de la société Akuo au Conseil Municipal.

Dans notre parc photovoltaïque, sur le massif de la Verrerie, encouragée par l'Etat, afin de réguler la consommation d'électricité, la Ste Akuo qui gère le parc va installer cette centrale, j'ai l'impression que l'on sert de cobaye dans cette opération, seuls quelques parcs au niveau national en sont équipés, sans trop de recul sur ces expériences. la Mairie certifie avoir pris toutes les garanties nécessaires concernant la sécurité de cette centrale. Pourtant les risques d'incendies de ces batteries lithium - ion, ne sont pas impossibles .

D'autre part des spéléologues rencontrés sur le site m'ont fait remarquer : ce massif calcaire est un véritable gruyère et toute infiltration peut être désastreuse pour les nappes phréatiques.

Sachant que l'on a aucun intérêt financier notoire dans cette opération, depuis 2017 les taxes des nouvelles entreprises sont perçues par notre intercommunalité Provence verte.

Fallait-il, pour faire plaisir à Akuo et Enedis, accepter cette centrale ? Et prendre un risque pour nos générations futures.

La production d'électricité de notre parc, ne suffit elle pas à notre bonheur ?..

Je vous laisse seul juge de l'opportunité d'une telle construction !

Pascal Laugier, Facebook "Neoules Autrement"